

POLITIQUE SURETE

La politique sûreté du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine, Direction territoriale du Havre, élément différenciant majeur, se décline en cohérence avec la politique d'entreprise globale et vise à garantir un niveau d'efficacité répondant aux attentes de nos clients et partenaires. Le développement des activités portuaires repose en partie sur notre capacité à maîtriser les risques.

Cette politique, a pour objet la protection des personnes, des biens, du patrimoine et des systèmes d'information contre toute menace malveillante, visant à porter atteinte à la Direction territoriale du Havre ou à l'accomplissement de ses missions.

Certifiée ISO 28000 depuis 2010, la Direction territoriale du Havre s'engage, en collaboration avec toutes les parties prenantes publiques et privées, à poursuivre sa démarche en matière de sûreté, en assurant une continuité sur l'axe Seine, en lien avec le siège du GPFMAS.

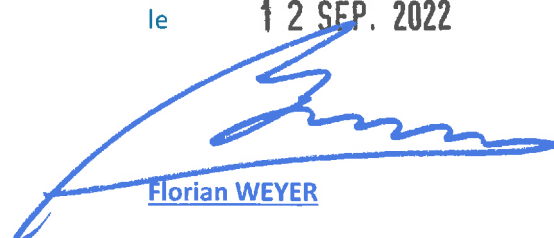
Nos actions et procédures, empreintes de cette logique, doivent garantir la sûreté de la chaîne d'approvisionnement et la sécurité de nos données. Nos actions prioritaires sont :

- mettre en œuvre les réglementations en matière de sûreté applicables à nos métiers,
- participer à la stratégie commerciale et domaniale en créant des espaces sûrs et en sécurisant l'ensemble de la chaîne logistique,
- contribuer à la lutte contre les trafics illicites,
- poursuivre nos actions de sécurisation du passage de la marchandise en cohérence avec les risques,
- poursuivre la démarche cyber-sécurité afin de garantir la sécurité de nos données, de celles auxquelles nous avons accès sur l'axe Seine et sécuriser les flux d'information,
- conforter le développement de la culture sûreté au sein de l'entreprise et partager nos pratiques avec l'ensemble des acteurs de la place portuaire.

Par notre implication au quotidien, nous contribuons ensemble à la pérennité et à l'amélioration de la performance de la place portuaire. Garants de l'application de cette politique, nous nous engageons à la promouvoir auprès de nos clients et partenaires et à adapter nos modes d'actions pour remplir efficacement nos missions.

Je m'engage, avec le Comité de Direction et l'ensemble des salariés de la Direction territoriale du Havre, à promouvoir cette politique et mettre en œuvre les moyens nécessaires.

Le Directeur Général Délégué,
le 12 SEP. 2022



Florian WEYER